

---

Renvoi au comité de Salut public de la lettre du représentant Boisset sur ses opérations dans l'Ain, lors de la séance du 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de Salut public de la lettre du représentant Boisset sur ses opérations dans l'Ain, lors de la séance du 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 215-216;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1994\\_num\\_98\\_1\\_16892\\_t1\\_0215\\_0000\\_13](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16892_t1_0215_0000_13)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

allarmée de maintenir la liberté des opinions, de rétablir l'union qui doit régner parmi vous et de rendre une loi sévère contre les calomniateurs.

Restez à votre poste, citoyens représentants, guidés le char de la révolution d'une main ferme et hardie; écrasés les suppôts de la tyrannie, que la justice soit à l'ordre du jour, assurés le bonheur du peuple et songés qu'il est debout prêt à anéantir tout ce qui voudrait porter atteinte à ses droits et à la représentation nationale.

VAUDE, SAUZEAU, PIET fils, BERNARDIN,  
MORAND, *secrét. général.*

## 16

**La société populaire de Cusset, département de l'Allier, invite la Convention nationale à s'occuper de l'instruction publique : elle propose un mode pour cet établissement.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'Instruction publique (20).**

## 17

**Le 24ème bataillon de la Charente, à l'armée de l'Ouest, applaudit à la chute de Robespierre et de ses complices, félicite la Convention sur son énergie, l'invite à réprimer l'ambition et l'intrigue, et promet que ses baïonnettes forceront la victoire à rester fidèle à la liberté.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (21).**

[*Le 24ème bataillon de la Charente, à l'armée de l'Ouest, à la Convention nationale, s. d.*] (22)

Représentants,

Est-ce au moment où la république menaçait, par ses triomphes, les trônes des tirants coalisés, où toutes les factions intérieures semblaient anéanties et comprimées par la vigueur et l'activité des lois révolutionnaires, que la Convention devait s'attendre à voir éclore au milieu d'elle la plus horrible de toutes les conjurations?... Notre sang s'est glassé... Nous avons frémi de voir qu'en des mains impures ait si longtemps résidé le ressort du gouvernement, et de ce que la confiance du peuple ait si longtemps reposé sur ces testes coupables!... Les laches! ils ont trahi l'un et l'autre; eh bien! qu'ils aillent dans les tombeaux apprendre à ceux

qui les ont précédé dans cette honorable carrière le résultat de cette dernière perfidie, et que leur supplice annonce d'avance à leurs successeurs le salaire que la justice du peuple leur prépare... insensés! ils croyaient déjà disposer de l'armée et l'associer à leurs indignes forfaits, comme si l'armée et ses victoires pouvaient être le patrimoine de tel ou tel individu, et l'instrument du crime!... ils se partageaient la France comme si aucun complot, aucunes puissances humaines pouvaient jamais rompre le faisceau indivisible : emblème heureux de sa force et de sa durée!

Graces à vous, toutes ces folles prétentions, toutes ces illusions de l'orgueil, toutes ces tentatives du moderne triumvirat sont évanouies et rentrées dans le néant avec ceux qui les avaient formées... Le patriotisme modeste, la vertu obscure et tranquille vont reprendre leur ascendant sur cette popularité hippocrite et turbulente qui a failli perdre la république... La journée du 9 thermidor a mis le seau à votre gloire et à notre indépendance.

Achevez, citoyens représentants, de conjurer, par votre énergie, les orages que l'ambition dévorante et l'intrigue astucieuse fomentent autour de vous. Fixez par la sagesse de vos lois et l'austérité de vos principes le bonheur au milieu d'un peuple qui vous a confié ses intérêts les plus chers. Nous, nous saurons par notre audace et nos irrésistibles bayonnettes forcer la victoire à nous demeurer fidèle.

J.N. CLAUD, *capitaine commandant  
et une demi-page de signatures.*

## 18

**Les citoyens de la commune d'Aurillac, département des Landes, applaudissent à la chute des triumvirs; témoignent leur admiration et leur reconnaissance à la Convention nationale sur son énergie et ses glorieux travaux; l'invitent à rester à son poste et à porter dans leur contrée un intérêt qui puisse y rendre l'air plus sain, l'eau plus salubre et la terre plus féconde.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'Agriculture (23).**

## 19

**Boisset, représentant du peuple, écrit de Mâcon le 5 vendémiaire; il annonce que ses opérations sont finies dans le département de l'Ain, que l'esprit public y est bon, et que les habitants de cette contrée**

(20) P.-V., XLVI, 222. *Bull.*, 29 vend.

(21) P.-V., XLVI, 222.

(22) C 321, pl. 1350, p. 25.

(23) P.-V., XLVI, 222-223. *Bull.*, 24 vend. (suppl.); *Gazette Fr.*, n° 1005.

**ne méritent pas le reproche qu'on leur fait.**

**Insertion au bulletin, renvoi au comité de Salut public (24).**

[*Boisset, représentant du peuple dans les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire, à la Convention nationale, de Mâcon, le 5 vendémiaire an III*] (25)

Citoyens collègues, mes opérations sont finies dans le département de l'Ain; que la calomnie vienne à présent entreprendre de déprécier à vos yeux le bien qui en est résulté; j'ose le défier : le peuple dans ces contrées, trop longtemps comprimé, ne connaissait de la liberté que le mot : il jouit aujourd'hui de l'effet. Quelques personnes ont eu l'impudeur de dire que ces paisibles habitans étoient fédéralistes; elles en ont imposé à la France entière; et si quelques individus sont atteints de ce vice destructeur des principes de l'unité et de l'indivisibilité de la République, ce sont ceux-là même que j'ai fait incarcérer. Desilles, lui-même, qui a trouvé tant de partisans, ami intime de Soulavie, résident de France à Genève, poussoit ce peuple au fédéralisme, et le peuple s'en est garanti.

Voilà un fait que je défie à ses détracteurs d'anéantir; s'il est un département qui ait le mieux payé ses contributions, c'est celui-là; s'il en est un où les levées d'hommes se soient effectuées avec plus de rapidité et d'aisance, c'est celui-là; s'il en est un qui ait fait plus de sacrifices pécuniaires, c'est celui-là, patriote tranquille, il a eu la confiance de subir le joug des oppresseurs parce qu'ils feignoient de parler au nom de la loi, parce qu'ils tenoient un langage républicain qui n'étoit que dans leur bouche et ne fut jamais dans leur coeur; quels sont les hommes qui calomnient les habitans du département de l'Ain? ce sont ceux qui n'ont jamais voulu les connoître ou ceux qui couverts de crimes veulent les cacher à tous les yeux; on traite de fédéralistes ces hommes; cependant il existe une opposition formelle de ces mêmes habitans contre des troupes qui demandoient passage pour porter du secours aux lyonnais; on calomnie ce peuple, et il n'en existe point qui ait plus de vertus; il n'a pas le caractère bouillant des peuples du midi, mais il chérit la liberté avec calme et sagesse, mais il se jette dans le sein de la Convention, avec le sentiment simple de l'amitié; il n'aime pas avec fureur, mais il aime; que veut-on exiger de plus de lui? il obéit à toutes les lois émanées du sénat français; faut-il du grain à ses voisins, il le donne; faut-il des soldats contre les tyrans, il les donne; faut-il du fer pour les combattre, il le donne. Citoyens collègues, le département de l'Ain étoit esclave il y a peu d'instans : en ce moment il est libre et est digne de l'être : je

(24) P.-V., XLVI, 223.

(25) *Bull.*, 13 vend. (suppl.); *J. Fr.*, n° 740; *M. U.*, XLIV, 212-213.

l'ai quitté satisfait. Puissé-je obtenir dans le département de Saône-et-Loire où je me trouve en ce moment, et le même succès et le même bonheur.

Salut et fraternité.

Signé, BOISSET.

## 20

**Le comité de surveillance de la commune de Castres [Tarn] demande le rapport de l'arrêté qui attribue aux agens nationaux le pouvoir de prononcer sur la réputation et la conduite des citoyens.**

**Renvoyé au comité de Législation (26).**

## 21

**Les administrateurs du district de Roc-Libre [ci-devant Rocroi, Ardennes], adressent l'état des ventes des domaines nationaux, pendant la dernière décade de fructidor; d'où il résulte que des biens estimés 16 312 L ont été vendus 37 670.**

**Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (27).**

## 22

**La société des jeunes républicains de Saint-Chamond [Loire], félicite la Convention nationale d'avoir encore une fois sauvé la patrie en déjouant et livrant au supplice les triumvirs.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (28).**

[*La société des jeunes républicains de Saint-Chamond, département de la Loire, à la Convention nationale, le 22 fructidor an II*] (29)

Citoyens représentans,

Nous, jeunes républicains, nous vous félicitons d'avoir sauvé notre commune patrie du péril imminent dont elle fut menacée dans la nuit du 9 au 10 thermidor.

Nous aurions dû le faire plus tôt et c'est une erreur de notre part qui est bien pardonnable dans la circonstance où nous nous trouvions; nous crumes d'abord qu'il suffisoit que la société populaire et toutes les autorités consti-

(26) P.-V., XLVI, 223. *Ann. R. F.*, n° 12; *J. Fr.*, n° 737; *J. Perlet*, n° 739; *Mess. Soir*, n° 775.

(27) P.-V., XLVI, 223. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(28) P.-V., XLVI, 223. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(29) C 321, pl. 1345, p. 2.